

Élaboration de la liste d'espèces déterminantes des oiseaux nicheurs de Nouvelle-Aquitaine

1. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE	p.1
2. CALENDRIER ET PHASAGE	p.2
3. MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE EN NOUVELLE-AQUITAINE	p.3
4. COLLECTIF D'EXPERTISE ASSOCIÉ	p.5
5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	p.5
6. CONCLUSION	p.11
ANNEXES	p.12
ANNEXE 1 : LISTE D'ESPECES DETERMINANTES REGIONALES	p.12
ANNEXE 2 : LISTE D'ESPECES DETERMINANTES DEPARTEMENTALES	p.17
ANNEXE 3 : DETAILS DES AUTRES ESPECES NON DETERMINANTES AYANT DONNEES LIEU A EXPERTISE	p.23

1. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation à partir de la présence d'espèces dites « déterminantes » au niveau régional¹.

Dans un contexte de réorganisation des régions métropolitaines, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a missionné l'Observatoire FAUNA pour coordonner un projet de révision des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF sur la faune de Nouvelle-Aquitaine. Afin d'établir ces listes, une méthodologie commune à l'ensemble du nouveau territoire régional, basée sur les principes recommandés par le Guide méthodologique national pour l'inventaire continu des ZNIEFF en milieu continental¹ a été définie et validée le 5 février 2019 en CSRPN plénier.

Il est important de rappeler que l'application d'une telle méthode est conditionnée par les connaissances et données disponibles pour l'évaluation de chaque taxon. Afin de maintenir la robustesse des listes établies, les analyses et résultats obtenus devront au maximum se baser sur des données fiables, récentes et quantifiées. Pour certains taxons, l'étude des critères selon du « dire d'experts » pourra être envisagée,

1 HORELLOU A., DORE A, HERARD K. & SIBLET J.-Ph., 2013. - Guide méthodologique pour l'inventaire continu des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en milieu continental. MNHN-SPN. 110 p.

les informations retenues devront alors être collégalement reconnues par l'ensemble des experts associés à la validation des listes.

Le choix s'est porté en 2022 sur l'actualisation de la liste d'espèces déterminantes ZNIEFF des oiseaux nicheurs. Ce groupe faisait l'objet de listes d'espèces déterminantes dans les anciennes régions qui deviennent, de par cette mise à jour, obsolètes. Ces anciennes listes ont été étudiées, de même que leur méthode d'élaboration, afin d'inclure et d'harmoniser les spécificités de chacune d'entre-elles, dans la mesure du possible.

Le présent document retrace les différentes étapes du projet ainsi que les résultats obtenus.

2. CALENDRIER ET PHASAGE

- **2018 : Lancement du projet global de révision des listes à l'échelle de la nouvelle région**
- **2019 -2020 : 1ères validations & 1ères phases de tests de la méthodologie, validation par le CSRPN :**
 - La méthodologie doit s'appliquer à tous les groupes taxonomiques à partir des **données du SINP**
 - Traitement automatisé
- **2021 : Réunion des experts**
 - Choix des groupes taxonomiques étudiés, organisation de l'expertise, échanges sur les argumentaires pour justifier les modifications
- **2022 : Elaboration d'une pré-liste et expertise**
 - Elaboration d'une pré-liste et réalisation de l'expertise pour les oiseaux nicheurs
- **2023 : Validation**
 - Présentation en GT ZNIEFF (10/01/2023) et présentation en CSRPN plénier (09/03/2023) pour validation : le CSRPN émet à l'unanimité un avis favorable sous condition pour la liste des espèces déterminantes d'oiseaux nicheurs.

3. MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Chaque espèce indigène recensée présente en Nouvelle-Aquitaine est soumise à une série de critères permettant d'étudier son éligibilité à intégrer la liste des espèces déterminantes. Les critères ont été retenus sur la base des recommandations du Guide national.

S'agissant de l'élaboration de la liste des oiseaux nicheurs déterminants, seules les espèces indigènes présentes de manière certaine ou probable d'après le référentiel régional² et dont le statut de reproduction est également certain ou probable en Nouvelle-Aquitaine ont été soumises pour cette liste.

La première étape de cette procédure consiste à évaluer la déterminance régionale de l'espèce. Cette dernière doit alors présenter un niveau d'enjeu important à l'échelle régionale basé sur l'étude du niveau de menace national³, de l'endémisme^{2 ; 4}, de la rareté régionale basée sur un maillage 10x10 km des 10 dernières années² et des enjeux de conservation de l'espèce⁵.

Les espèces ne remplissant pas les seuils définis pour la déterminance régionale sont alors soumises à une grille d'analyse départementale complémentaire via l'étude de la vulnérabilité territoriale basée sur l'analyse des listes rouges pictocharentaise⁶ et limousine⁷ des oiseaux nicheurs et de la rareté locale de l'espèce calculée sur un maillage 5x5 km. Ainsi, une déterminance départementale pourra être retenue pour certains taxons.

Une fois les espèces éligibles à la déterminance régionale ou départementale identifiées, des conditions biologiques ou biogéographiques supplémentaires de déterminance des données pourront être précisées au cas par cas. Par défaut ou sans précision, toutes les données seront considérées.

Afin de respecter la spécificité du groupe étudié, les oiseaux nicheurs, une sous-condition liée à la reproduction de ces espèces a automatiquement été ajoutée. Seules les données justifiant d'une reproduction certaine ou probable peuvent être utilisées pour la déterminance des espèces. Pour un petit groupe d'espèces (ardéidés, Vautour fauve) des sous-conditions plus restrictives sont appliquées.

La majorité des critères retenus dans cette démarche nécessite la compilation de données quantitatives, notamment relatives à la distribution des espèces. Afin de palier à un manque de données pour certains taxons⁸, l'information qualitative associée à chaque classe de critères pourra être retenue à « dire d'experts ».

En ce sens, et afin de conserver une trace de la démarche engagée pour le groupe des oiseaux nicheurs, les experts impliqués, les évolutions liées à cette expertise ainsi que les choix faits lors de la validation régionale de la liste en séance plénière du CSRPN sont retranscrits dans le présent document. Les listes des espèces concernées sont disponibles en annexes du document (Annexes 1 à 3, p.12).

2 Observatoire FAUNA (coord), 2022. Méthodologie pour l'élaboration et la diffusion du référentiel-espèces sur la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Domaine continental et marin. Version 2.2. Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Pessac, 22 p

3 UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France

4 GARGOMINY O., TERCERIE S., REGNIER C., RAMAGE T., DUPONT P., DASZKIEWICZ P. & PONCET L. (2021). TAXREF v14, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Rapport UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN). 63 pp.

5 PERRODIN J. & BARNEIX M. (coord.), 2021. Hiérarchisation des enjeux de conservation de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine : méthode & résultats. Observatoire FAUNA. 54 p.

6 Poitou-Charentes Nature, 2018. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Oiseaux nicheurs. Fontaine-le-Comte, 25p.

7 ROGER J., LAGARDE N., (2015). Liste rouge régionale des oiseaux du Limousin. SEPOL, Limoges, 25 p.

8 RUYTS T. & BARNEIX M. (coord.), 2021. Identification des lacunes de connaissances naturalistes partagées sur la faune en Nouvelle-Aquitaine. Observatoire FAUNA. 53 p

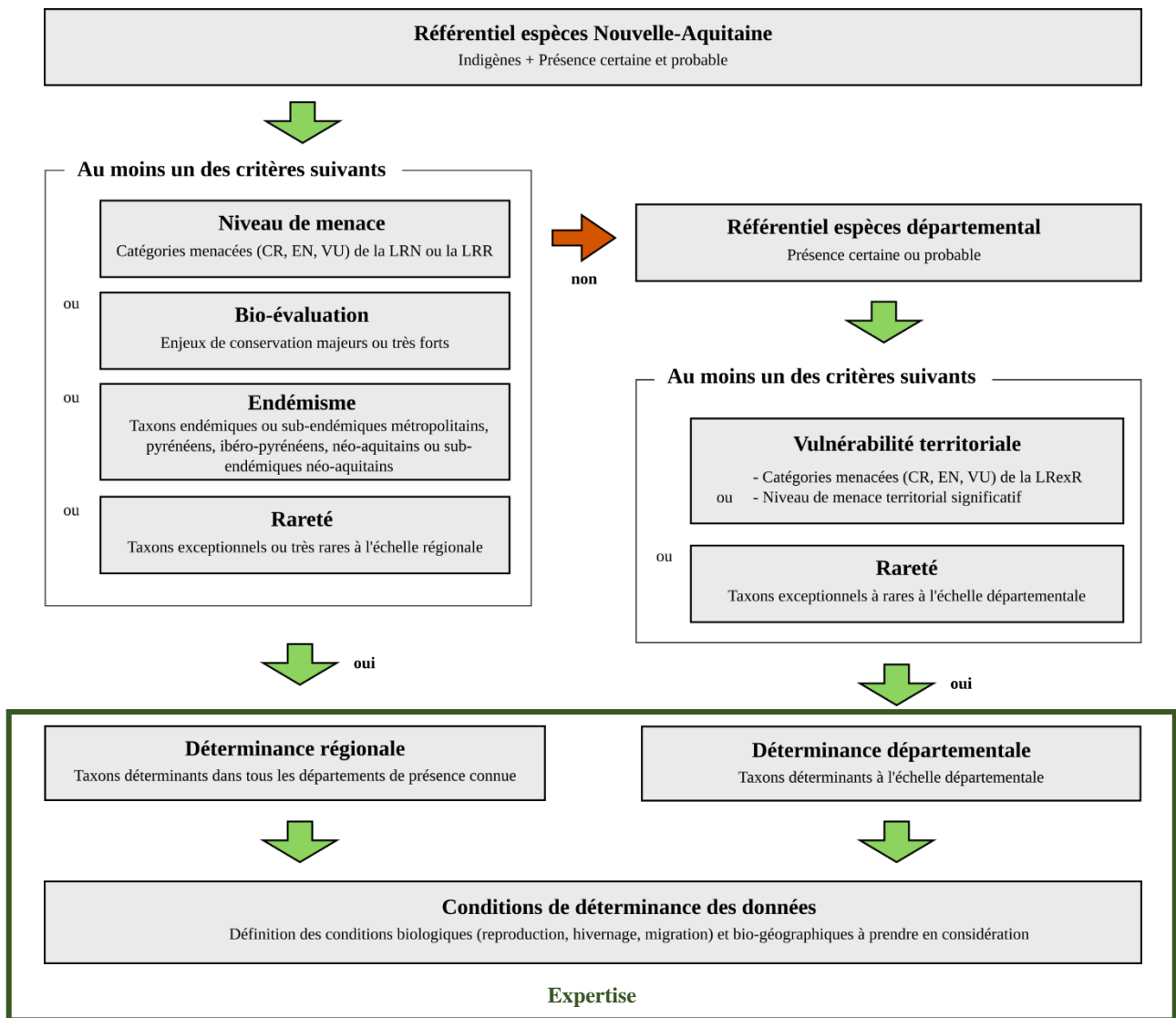


Figure 1 : Schéma d'évaluation pour l'élaboration des listes d'espèces déterminantes pour la région Nouvelle-Aquitaine

4. COLLECTIF D'EXPERTISE ASSOCIÉ

Le collectif associé inclut des associations naturalistes pour les trois ex-régions de la Nouvelle-Aquitaine :

- Poitou-Charentes :
 - **Ligue pour la Protection des Oiseaux France (LPO)** - Référent : Éric BRUGEL - *Responsable d'équipe expertise* ; Céline GRACIEUX – *Responsable territoriale* ; Fabien MERCIER - *Responsable de projets* ;
 - **Nature Environnement 17 (NE17)** - Alexis CHABROUILAUD - *Chargé d'étude Patrimoine Naturel* ;
 - **Charente Nature** - Matthieu DORFIAC - *Coordinateur du secteur Etudes/Inventaires* ;
 - **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)** - Clément BRAUD - *Chargé de missions* ;
- Limousin :
 - **Limousin Nature Environnement (LNE)** - Référent : David NAUDON - *Chargé d'études biodiversité*
 - **Ligue pour la Protection des Oiseaux France (LPO)** - Anthony VIRONDEAU - *Chargé de mission ornithologique* ;
- Aquitaine : **Ligue pour la Protection des Oiseaux France (LPO)**
 - Référent : Mathieu SANNIER - *Chargé de mission biodiversité* ;
 - Amandine THEILLOUT - *Chargé de mission biodiversité* ;
 - Nicolas MOKUENKO - *Chargé de mission biodiversité* ;
 - Virginie COUANON - *Chargé de mission biodiversité*.

5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Afin d'élaborer la liste d'espèces déterminantes des oiseaux nicheurs, 219 espèces ont été évaluées à partir du référentiel régional⁹ élaboré en **2020**. La version Taxref utilisée pour cette liste est la version 14.

Les pré-analyses de déterminance issus des calculs automatiques ont permis d'aboutir aux pré-résultats ci-dessous (Figure 2) :

- Nombre total d'espèces déterminantes : 214
 - Nombre d'espèces déterminantes régionales : 79
 - Nombre d'espèces déterminantes départementales : 135

⁹ Observatoire FAUNA (coord), 2022. Méthodologie pour l'élaboration et la diffusion du référentiel-espèces sur la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Domaine continental et marin. Version 2.2. Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Pessac, 22 p

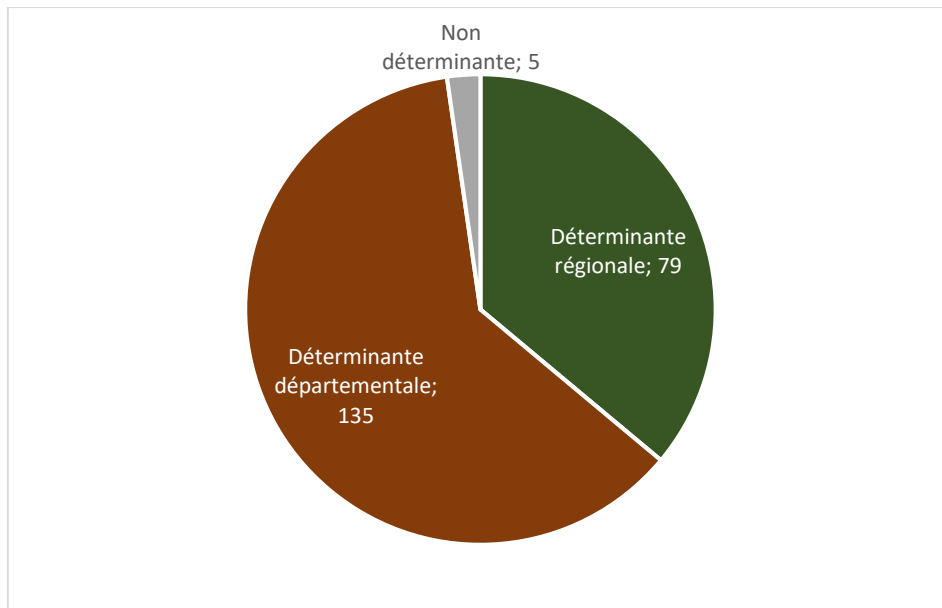


Figure 2 : Nombre d'espèces déterminantes dans les pré-listes (219 espèces évaluées)

Pour la détermination régionale, seuls 3 des 4 critères de détermination ont permis d'obtenir les pré-résultats présentés dans ce document. En effet, aucune espèce d'oiseaux nicheurs n'est considérée endémique nationale ou régionale. Ce critère n'a donc pas été utilisé. Toutefois, une espèce peut remplir les seuils de plusieurs critères. C'est pourquoi 50 espèces ont pu être pré-sélectionnées à partir de leur niveau de menace nationale et 29 espèces pour leur rareté régionale et leurs enjeux de conservation (Figure 3).

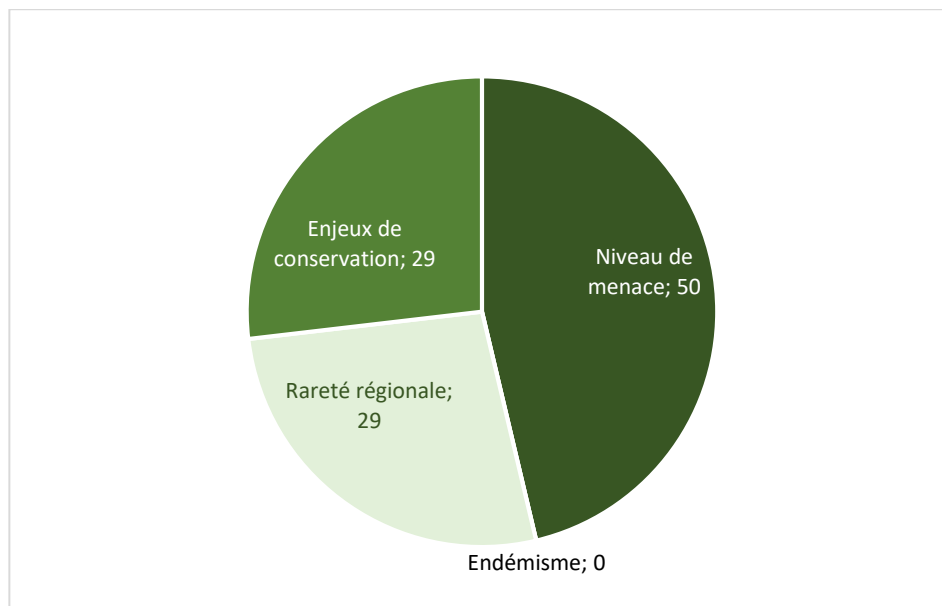


Figure 3 : Nombre d'espèces* remplissant les différents critères de sélection pour la détermination régionale (calcul automatique réalisé sur 79 espèces présélectionnées)

*Certaines espèces peuvent remplir plusieurs critères de sélection

Concernant la détermination départementale, seuls 2 des ex-territoires disposent d'une liste rouge régionale. En effet, cette liste n'est pas disponible et n'a pas été utilisée pour le calcul de la vulnérabilité territoriale des 5 départements d'Aquitaine. Toutefois, le calcul de la rareté à l'échelle

5x5 km a pu être réalisé pour l'ensemble des départements de la Nouvelle-Aquitaine et a permis d'aboutir à une liste de 135 espèces déterminantes à cette échelle (Figure 4).

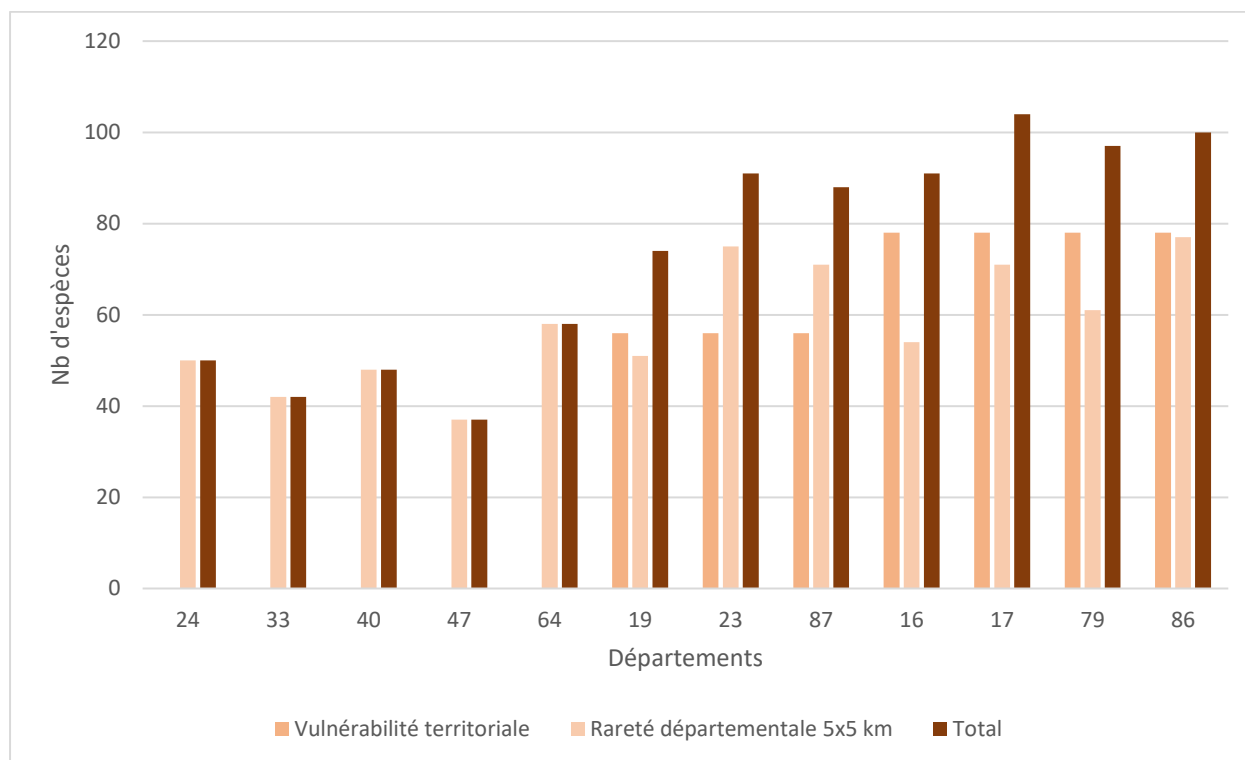


Figure 4 : Nombre d'espèces* remplissant les différents critères de sélection pour la détermination départementale (calcul automatique réalisé sur 135 présélectionnées)

*Certaines espèces peuvent remplir plusieurs critères de sélection

Comme évoqué précédemment, afin de palier et compléter les connaissances disponibles sur les différents taxons examinés, une phase d'analyse des pré-résultats assurée par le collectif d'expertise a été réalisée en 2022. En résumé, les principales modifications proposées par les experts concernent la réévaluation du niveau de menace nationale, du niveau d'enjeux de conservation, de basculement d'échelle de détermination en fonction des enjeux territoriaux et de la rareté départementale calculée et dépendante du jeu de données disponibles dans le SINP pour ce groupe et qui s'avère incomplet. Cette expertise permet d'aboutir à une liste définitive (détaillée en annexes p.12) dont les modifications sont synthétisées ci-dessous :

- **Echelle régionale :**
 - Exclues après expertise : 5
 - Conservées en l'état après expertise : 73
 - Issues de l'échelle départementale : 22
 - Basculement de la détermination à l'échelle départementale : 1
- **Echelle départementale :**
 - Exclues après expertise : 51
 - Conservées en l'état après expertise : 18
 - Modifiées après expertise : 38
 - Ajoutées après expertise : 5
 - Issue de l'échelle régionale : 1
 - Basculement de la détermination à l'échelle régionale : 22

- **Résultats de détermination après expertise collégiale**
 - Nombre total d'espèces déterminantes : 157
 - Nombre d'espèces déterminantes régionales : 95
 - Nombre d'espèces déterminantes départementales : 62

Finally, 73 of the 79 species determined pre-selected from automatic calculations at the regional scale were retained after the expertise. As for the 6 species set aside, 5 were completely excluded from the program and 1 was moved to a more local determination (*Cisticola juncidis*). The analysis of pre-results at the departmental scale also allowed moving a part of the pre-selected species to this scale at the regional level. Thus, 22 species were transferred from the departmental level to the regional level. In total, 95 species were retained for regional determination after this expertise.

In the same way, among the 135 species determined at the departmental level pre-selected from automatic calculations, 18 were retained without change from the collective expertise, 38 were modified (adjustment of the departments of determination), 22 were moved to the regional scale and 51 were excluded from the program. To this is added 1 species from the regional level for which the determination seems more adapted to the departmental level and 5 other species for their local issues. In the end, 62 species determined at the departmental level were retained after this phase of expertise and 62 species were completely excluded from the program (Figure 5).

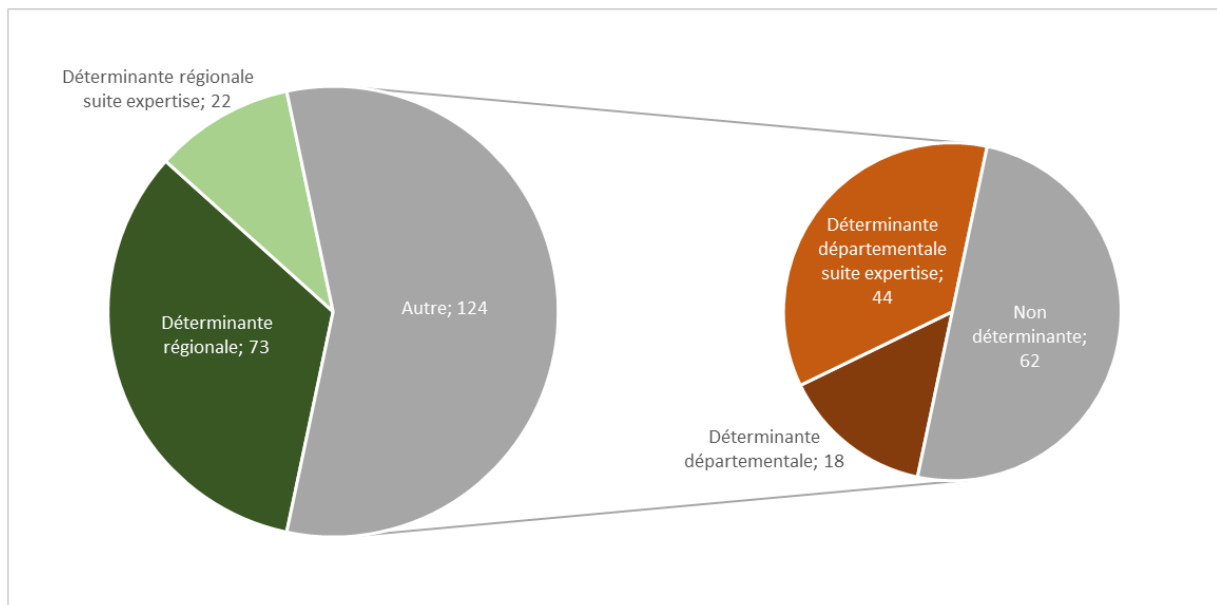


Figure 5 : Nombre d'espèces déterminantes après expertise (219 espèces évaluées)

In comparison with the graph of the distribution of species according to selection criteria at the regional level, it appears that the 5 species excluded from the program and the species moved to a more restrictive scale had all been selected for their level of threat. In fact, certain species

classées VU sur la liste rouge nationale présentent des effectifs plutôt corrects voire en expansion en région et ne présentent plus d'enjeux pour le programme ZNIEFF (Figure 6).

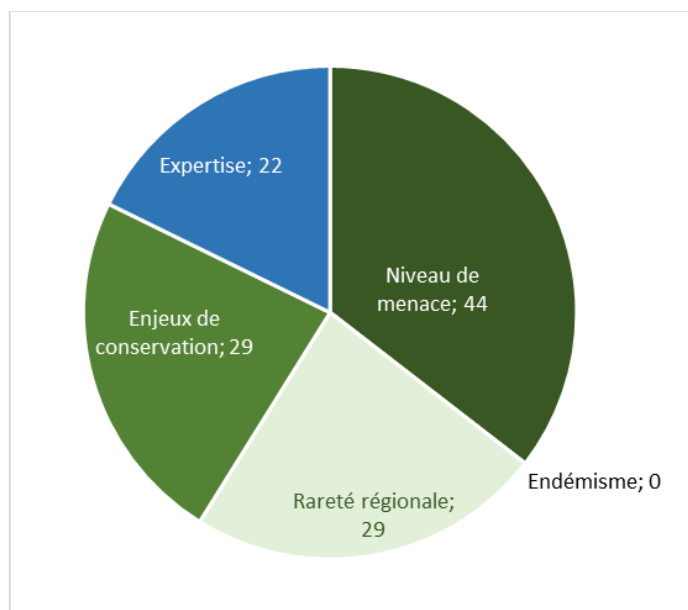


Figure 6 : Nombre d'espèces* remplissant les différents critères de sélection pour la détermination régionale après expertise (sur 95 espèces sélectionnées)

*Certaines espèces peuvent remplir plusieurs critères de sélection

En ce qui concerne les espèces retenues à l'échelle départementale, les modifications se sont principalement portées sur la rareté départementale qui illustre parfaitement les lacunes observables dans le jeu de données du SINP (Figure 7). De nombreuses espèces, de par le manque de données disponibles, présentent après les calculs automatiques des raretés surévaluées par rapport à la réalité. Le groupe d'expertise a alors fait le choix d'ajuster cette rareté afin de s'approcher du mieux possible de la répartition réelle de ces espèces (Figure 8).

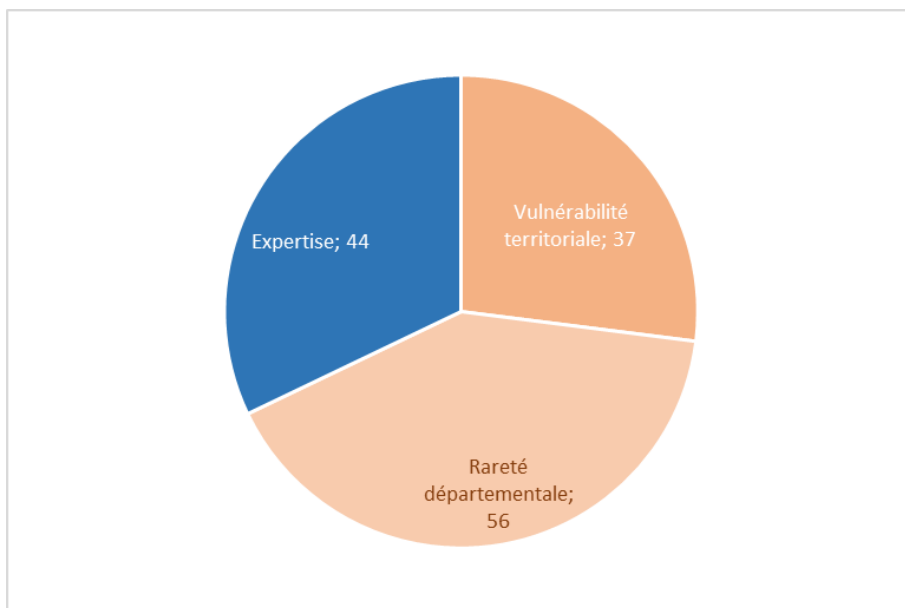


Figure 7 : Nombre d'espèces* remplissant les différents critères de sélection pour la déterminance départementale après expertise (sur 62 sélectionnées)

*Certaines espèces peuvent remplir plusieurs critères de sélection

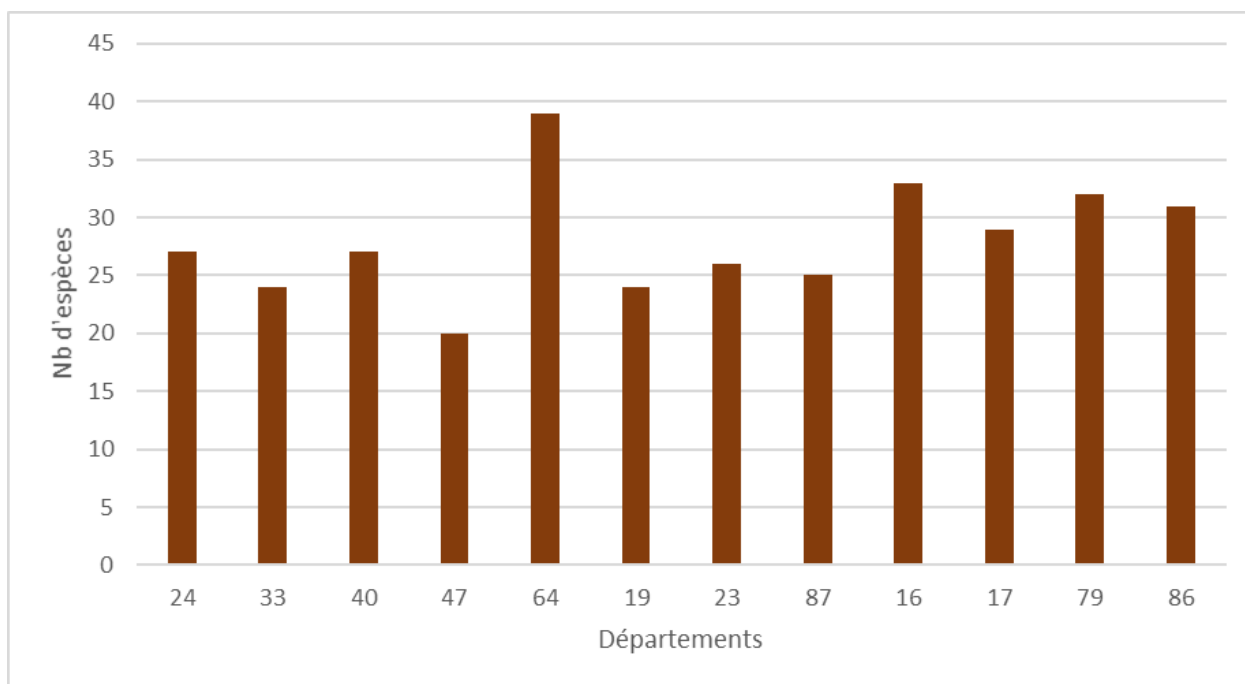


Figure 8 : Nombre d'espèces déterminante par département de la Nouvelle-Aquitaine après expertise

L'ensemble des espèces évaluées est disponible en annexe de ce rapport. Celles-ci se divisent en trois catégories distinctes dépendantes de leur niveau de déterminance. Une première annexe (p.12) reprend l'ensemble des espèces déterminantes à l'échelle régionale, les critères de sélection ayant permis leur intégration, les sous-conditions qui leurs sont associées la justification ainsi que les modifications ayant permis d'aboutir à cette liste. De la même manière, la seconde annexe (p.17) reprend tous les éléments ayant permis d'aboutir à la liste des espèces déterminantes départementales ainsi que les départements et sous-conditions pour lesquelles la déterminance est

applicable. Pour finir, une dernière annexe (p.23) reprend les espèces non retenues pour la détermination mais pour lesquelles une expertise a été effectuée.

Parmi les espèces évaluées, les ardéidés déterminants ont reçu une analyse particulière et ont automatiquement eu une sous-condition de reproduction certaine associée. Une sous-condition d'un seuil de 10 nids a également été ajoutée pour le Héron cendré (*Ardea cinerea*) et le Vautour fauve (*Gyps fulvus*) ce qui induit une sous-condition de reproduction certaine. De plus la détermination de la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) a été réduite aux seuls départements du Limousin (proposée initialement déterminante à l'échelle régionale) et pour finir la sous-condition d'exclusion biogéographique de l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) (proposé initialement déterminant hors triangle landais) a été supprimée conformément à l'avis du CSRPN.

6. Conclusion

Chiffres à retenir

- **Résultats de détermination après expertise collégiale**
 - Nombre total d'espèces déterminantes : 157
 - Nombre d'espèces déterminantes régionales : 95
 - Nombre d'espèces déterminantes départementales : 62

Afin de faciliter la compréhension des listes, la légende suivante a été utilisée pour ces annexes :

X	Critère de détermination régionale rempli
X	Modification d'un ou plusieurs statut(s) par expertise
X	Département de détermination de l'espèce
0	Département de présence certaine (Pr) ou probable (Pb) dans lequel l'espèce n'est pas déterminante
-	Département dont le statut de présence est non éligible à la détermination (présence occasionnelle, accidentelle, disparition récente, ancienne, signalement(s) ancien(s), recensée, indéterminée, absence certaine ou probable, absence d'information et non évaluée)
X	Critère de détermination départementale rempli
X	Modification d'un ou plusieurs statut(s) par expertise

Annexes

Annexe 1 : Liste d'espèces déterminantes régionales

Rappel légende :

X	Critère de détermination régionale rempli
X	Modification d'un ou plusieurs statut(s) par expertise

Nom scientifique	Critères de détermination régionale					Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	Niveau de menace	Endémisme	Rareté	Enjeux de conservation	Expertises		
Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain ou probable
Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)					X	Ajustement du statut de rareté régionale	Nicheur certain ou probable
Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)					X	Enjeu régional	Nicheur certain ou probable
Aegolius funereus (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
Anas acuta Linnaeus, 1758			X				Nicheur certain ou probable
Anas crecca Linnaeus, 1758	X			X			Nicheur certain ou probable
Anser anser (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
Anthus campestris (Linnaeus, 1758)					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain ou probable
Anthus petrosus (Montagu, 1798)			X				Nicheur certain ou probable
Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
Apus pallidus (Shelley, 1870)			X				Nicheur certain ou probable
Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
Ardea alba Linnaeus, 1758					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain
Ardea cinerea Linnaeus, 1758					X	Ajustement du statut de bio-évaluation suite à l'expertise et ajout d'une sous-	Nicheur certain : 10 nids

Nom scientifique	Critères de déterminance régionale					Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	Niveau de menace	Endémisme	Rareté	Enjeux de conservation	Expertises		
						condition liée au nombre de couple suite au CSRPN	
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain
<i>Ardeola ralloides</i> (Scopoli, 1769)			X				Nicheur certain
<i>Asio flammeus</i> (Pontoppidan, 1763)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Botaurus stellaris</i> (Linnaeus, 1758)	X		X				Nicheur certain
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)					X	Ajustement du statut de rareté régionale	Nicheur certain ou probable
<i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain
<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)				X			Nicheur certain ou probable
<i>Calandrella brachydactyla</i> (Leisler, 1814)	X		X				Nicheur certain ou probable
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758					X	Enjeu régional	Nicheur certain ou probable
<i>Charadrius alexandrinus</i> Linnaeus, 1758	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain ou probable
<i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	X		X	X			Nicheur certain ou probable
<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)					X	Ajustement du statut de rareté régionale	Nicheur certain ou probable
<i>Ciconia nigra</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain ou probable
<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)				X			Nicheur certain ou probable
<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)				X			Nicheur certain ou probable
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)				X			Nicheur certain ou probable
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758					X	Enjeu régional	Nicheur certain ou probable
<i>Crex crex</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Dendrocopos leucotos</i> (Bechstein, 1803)	X			X			Nicheur certain ou probable

Nom scientifique	Critères de déterminance régionale					Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	Niveau de menace	Endémisme	Rareté	Enjeux de conservation	Expertises		
Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain
Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	X						Nicheur certain ou probable
Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	X			X			Nicheur certain ou probable
Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
Falco peregrinus Tunstall, 1771					X	Ajustement du statut de rareté régionale	Nicheur certain ou probable
Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	X						Nicheur certain ou probable
Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
Gypaetus barbatus (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
Haematopus ostralegus Linnaeus, 1758			X				Nicheur certain ou probable
Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)				X			Nicheur certain ou probable
Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)					X	Déterminante dans tous les départements de présence de l'espèce donc passage à la déterminance R	Nicheur certain ou probable
Ichthyaetus melanocephalus (Temminck, 1820)			X				Nicheur certain ou probable
Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	X						Nicheur certain
Jynx torquilla Linnaeus, 1758					X	Déterminante dans tous les départements de présence de l'espèce donc passage à la déterminance R	Nicheur certain ou probable
Lagopus muta (Montin, 1776)			X				Nicheur certain ou probable
Lanius excubitor Linnaeus, 1758	X			X			Nicheur certain ou probable
Lanius senator Linnaeus, 1758	X			X		Ajustement de la menace : non prise en compte du statut de menace VU (basé sur les effectifs) du niveau national car les effectifs régionaux sont en extension	Nicheur certain ou probable
Larus canus Linnaeus, 1758	X		X				Nicheur certain ou probable
Limosa limosa (Linnaeus, 1758)	X		X	X			Nicheur certain ou probable

Nom scientifique	Critères de déterminance régionale					Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	Niveau de menace	Endémisme	Rareté	Enjeux de conservation	Expertises		
<i>Locustella luscinioides</i> (Savi, 1824)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)					X	Enjeu régional	Nicheur certain ou probable
<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)					X	JDD incomplet	Nicheur certain ou probable
<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Montifringilla nivalis</i> (Linnaeus, 1766)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain
<i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Panurus biarmicus</i> (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Phalacrocorax aristotelis</i> (Linnaeus, 1760)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Phylloscopus ibericus</i> Ticehurst, 1937	X						Nicheur certain ou probable
<i>Picus canus</i> Gmelin, 1788	X						Nicheur certain ou probable
<i>Platalea leucorodia</i> Linnaeus, 1758					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain ou probable
<i>Poecile montanus</i> (Conrad von Baldenstein, 1827)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Porzana porzana</i> (Linnaeus, 1766)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Remiz pendulinus</i> (Linnaeus, 1758)	X		X				Nicheur certain ou probable
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Sternula albifrons</i> (Pallas, 1764)			X				Nicheur certain ou probable

Nom scientifique	Critères de déterminance régionale					Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	Niveau de menace	Endémisme	Rareté	Enjeux de conservation	Expertises		
Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
Sylvia cantillans (Pallas, 1764)			X				Nicheur certain ou probable
Sylvia hortensis (Gmelin, 1789)			X				Nicheur certain ou probable
Sylvia melanocephala (Gmelin, 1789)			X				Nicheur certain ou probable
Sylvia undata (Boddaert, 1783)	X			X			Nicheur certain ou probable
Tachymarptis melba (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
Tetrao urogallus Linnaeus, 1758	X			X			Nicheur certain ou probable
Tetrax tetrax (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
Thalasseus sandvicensis (Latham, 1787)			X				Nicheur certain ou probable
Turdus pilaris Linnaeus, 1758			X				Nicheur certain ou probable
Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)				X			Nicheur certain ou probable

Annexe 2 : Liste d'espèces déterminantes départementales

Rappel légende :

X	Département de déterminance de l'espèce
0	Département de présence certaine (Pr) ou probable (Pb) dans lequel l'espèce n'est pas déterminante
-	Département dont le statut de présence est non éligible à la déterminance (présence occasionnelle, accidentelle, disparition récente, ancienne, signalement(s) ancien(s), recensée, indéterminée, absence certaine ou probable, absence d'information et non évaluée)
X	Critère de déterminance départementale rempli
X	Modification d'un ou plusieurs statut(s) par expertise

Nom scientifique	Départements concernés												Critères de détermination départementale			Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires	
	24	33	40	47	64	19	23	87	16	17	79	86	Vulnérabilité	Rareté	Expertises			
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	x	0	x	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X			Nicheur certain ou probable
<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	0	x	0	0	0	0	0	0	0			X		JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 64	Nicheur certain ou probable
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	x	x	x	x	0	0	0	0	X	X				Nicheur certain ou probable
<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	0	x	x	0	0	x	x	x	x	x	x	x	X	X	X		JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 19, 87	Nicheur certain ou probable
<i>Carduelis citrinella</i> (Pallas, 1764)	-	-	0	-	x	-	-	-	-	-	-	-		X				Nicheur certain ou probable
<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	-	-	-	-	x	x	x	x	-	-	-	-		X	X		JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 19, 23, 87	Nicheur certain ou probable
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	0	0	0	0	0	-	x	x	0	0	0	0			X		JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 17, 79, 86 ajout 23, 87	Nicheur certain ou probable
<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	x	0	0	0	x	0	x	0	x	0	x	x		X	X		JDD incomplet, ajustement	Nicheur certain ou probable

Nom scientifique	Départements concernés														Critères de détermination départementale			Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	24	33	40	47	64	19	23	87	16	17	79	86	Vulnérabilité	Rareté	Expertises				
																		rareté départementale : retrait 17 ajout 16, 79	
Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)	x	-	-	-	0	x	x	x	x	0	0	x	X	X	X			JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 17, 79	Nicheur certain ou probable
Cisticola juncidis (Rafinesque, 1810)	0	0	0	0	0	x	x	x	0	0	0	0					x	Pas d'enjeu en dehors du Limousin : retrait 24, 64, 16, 17, 86 ajout 19, 87	Nicheur certain ou probable
Corvus corax Linnaeus, 1758	x	0	x	x	0	x	x	x	x	-	x	x	X	X	X			JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 79	Nicheur certain ou probable
Corvus frugilegus Linnaeus, 1758	x	x	-	x	-	0	0	0	0	0	0	0					X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 47, retrait 23, 87, 17, 79, 86	Nicheur certain ou probable
Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	x	x	x	x	0	0	0	0	X	X	X			JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 16, 17, 79, 86 ajout 19	Nicheur certain ou probable
Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)	0	-	x	x	0	0	0	0	x	x	x	x					X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 23, 87 ajout 16, 17, 79	Nicheur certain ou probable
Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	0	0	0	0	0	x	x	x	x	x	x	x	X	X					Nicheur certain ou probable
Emberiza cia Linnaeus, 1766	0	-	0	-	x	x	x	x	-	-	-	-	X	X					Nicheur certain ou probable
Falco subbuteo Linnaeus, 1758	x	0	0	x	x	x	x	x	0	0	0	0	X	X	X			JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 40, 16, 17, 79, 86	Nicheur certain ou probable
Fulica atra Linnaeus, 1758	x	0	x	0	x	x	x	x	x	0	0	0	X	X	X			JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 16 retrait 17, 79, 86	Nicheur certain ou probable

Nom scientifique	Départements concernés													Critères de détermination départementale			Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	24	33	40	47	64	19	23	87	16	17	79	86	Vulnérabilité	Rareté	Expertises			
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	0	x	-	-	-	x	x	x	x		x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 79	Nicheur certain ou probable	
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-			x	Ajustement pour que seuls les départements du littoral soit pris en compte : retrait 16, 79, 86 ajout 40, 64	Nicheur certain : 10 nids	
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	0	0	0	x	x	0	0	0	x	x	x	x		x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23 ajout 64, 79, 86	Nicheur certain ou probable	
<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	-	x	x	-	x	0	0	0	0	x	0	0	x	x	x	Ajustement pour que seuls les départements du littoral soit pris en compte : retrait 16, 79, 86 ajout 40, 64	Nicheur certain ou probable	
<i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758	0	x	x	0	x	0	0	0	0	x	0	0		x	x	Ajustement pour que seuls les départements du littoral soit pris en compte : ajout 40, 64, 17	Nicheur certain ou probable	
<i>Larus marinus</i> Linnaeus, 1758	-	x	x	-	x	-	-	-	-	x	-	-	x	x	x	Ajustement pour que seuls les départements du littoral soit pris en compte : ajout 40, 64	Nicheur certain ou probable	
<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	0	x	x	x	x	0	0	0	0	x	x	0	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 16, 86	Nicheur certain ou probable	
<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	0	0	0	0	x	0	0	0	0	0	0	0			x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 64	Nicheur certain ou probable	
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	0	x	0	0	0	x	x	x	x	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87 ajout 79	Nicheur certain ou probable	

Nom scientifique	Départements concernés														Critères de détermination départementale			Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	24	33	40	47	64	19	23	87	16	17	79	86	Vulnérabilité	Rareté	Expertises				
<i>Mareca strepera</i> (Linnaeus, 1758)	0	x	x	0	0	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X			Nicheur certain ou probable	
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	x	0	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X			Nicheur certain ou probable	
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-	-		X			Nicheur certain ou probable	
<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	0	0	0	x	0	0	0	0	x	x	x	x	x		X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 40, 23, 87 ajout 17	Nicheur certain ou probable	
<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	x	0	0	x	x	0	0	0	0	0	0	0	0	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86	Nicheur certain ou probable	
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	x	0	0	0	0	0	0	0	x	0	0	x	x		X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 23, 87 ajout 16	Nicheur certain ou probable	
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	0	x	0	0	0	x	x	x	x	x	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 64 retrait 87	Nicheur certain ou probable	
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	0	x	0	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 33, 19, 23, 87	Nicheur certain ou probable	
<i>Perdix perdix</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	x	0	0	0	0	0	0	0	0		X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 79, ajout 24, 33	Nicheur certain ou probable	
<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	0	0	0	0	x	x	x	x	x	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19	Nicheur certain ou probable	
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	x	0	0	0	x	0	0	0	x	x	x	x	x	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 40	Nicheur certain ou probable	
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	x	0	0	x	0	x	-	-	x	0	x	-	-	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale :	Nicheur certain ou probable	

Nom scientifique	Départements concernés														Critères de détermination départementale			Justifications expertise et CSRP JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires			
	24	33	40	47	64	19	23	87	16	17	79	86	Vulnérabilité	Rareté	Expertises							
																		retrait 17				
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	0	x	0	0	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X			Nicheur certain ou probable
<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	x	x	x	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 23	Nicheur certain ou probable
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	0	0	x	x	x	x	0	0	x	x	x	x	x	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 17, 79	Nicheur certain ou probable	
<i>Picus sharpei</i> (Saunders, 1872)	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 64	Nicheur certain ou probable	
<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	0	x	x	x	x	0	x	x	0	x	x	x	x	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 16, 86	Nicheur certain ou probable	
<i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	0	x	x	x	0	0	0	0	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87	Nicheur certain ou probable	
<i>Prunella collaris</i> (Scopoli, 1769)	0	0	0	-	x	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-		X			Nicheur certain ou probable	
<i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	x	-	-	x	x	x	x	x	-	-	-	-	-	-	-	-	X	X			Nicheur certain ou probable	
<i>Pyrhcorax graculus</i> (Linnaeus, 1766)	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		X			Nicheur certain ou probable	
<i>Pyrhcorax pyrrhcorax</i> (Linnaeus, 1758)	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 64	Nicheur certain ou probable	
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	x	0	x	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 24	Nicheur certain ou probable	
<i>Recurvirostra avosetta</i> Linnaeus, 1758	0	x	0	0	0	0	0	0	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X			Nicheur certain ou probable	
<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	x	0	0	0	x	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale :	Nicheur certain ou probable	

Nom scientifique	Départements concernés													Critères de détermination départementale			Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	24	33	40	47	64	19	23	87	16	17	79	86	Vulnérabilité	Rareté	Expertises			
																	retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86	
Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 64, 16	Nicheur certain ou probable
Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	0	x	x	0	0	x	x	x	x	x	x	x	x	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 19, 23, 87	Nicheur certain ou probable
Spatula clypeata (Linnaeus, 1758)	0	x	x	0	0	0	x	0	x	x	x	x	x	X	X			Nicheur certain ou probable
Sterna hirundo Linnaeus, 1758	-	0	0	x	0	-	-	-	x	x	x	x	x	X	X			Nicheur certain ou probable
Sylvia borin (Boddaert, 1783)	x	x	x	x	x	0	0	x	x	0	x	x			X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 47 retrait 23	Nicheur certain ou probable
Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)	x	0	x	0	x	x	x	x	0	0	x	0	X	X	X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 86	Nicheur certain ou probable
Tadorna tadorna (Linnaeus, 1758)	0	0	x	0	0	0	0	0	x	0	x	x			X	X	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 17 ajout 16, 79	Nicheur certain ou probable
Tichodroma muraria (Linnaeus, 1766)	-	0	-	-	x	0	0	0	0	0	0	0			X			Nicheur certain ou probable
Tringa totanus (Linnaeus, 1758)	-	x	0	-	0	0	0	0	x	x	x	x	X	X				Nicheur certain ou probable
Turdus torquatus Linnaeus, 1758	0	0	0	-	x	0	0	0	-	0	0	0			X			Nicheur certain ou probable

Annexe 3 : Détails des autres espèces non déterminantes ayant donné lieu à expertise

Nom scientifique	Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP
Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 64, 17, 86
Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86
Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Ajustement de la menace ex-régionale : non prise en compte du statut de menace VU en PC car les effectifs sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 40, 64, 23, 87, 17, 79
Alectoris rufa (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 79, 86, 64
Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : 24, 47, retrait 19, 23, 16, 17, 79, 86
Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 40, 47, 64, 19, 23, 87, 16, 79, 86
Apus apus (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 40, 64, 87, 16, 79, 86
Athene noctua (Scopoli, 1769)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 40, 87, 16, 79, 86
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : 40, retrait 19, 23, 87, 16, 17, 86
Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Ajustement de la menace : non prise en compte du statut de menace VU (basé sur les effectifs) du niveau national et du niveau ex-régional en Lim car les effectifs régionaux sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 23, 87, 16, 79, 86
Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 79, 86
Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Ajustement de la menace : non prise en compte du statut de menace VU (basé sur les effectifs) du niveau national car les effectifs régionaux sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 87, 17, 79, 86
Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 33, 47, 87, 79, 86
Columba palumbus Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17
Corvus corone Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 19, 23, 87, 17, 79
Corvus monedula Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 33, 40, 23, 87, 17, 79, 86
Cuculus canorus Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 47, 64, 87, 16, 17, 79, 86
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17

Cygnus olor (Gmelin, 1789)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24,40, 64, 23, 87, 17, 86
Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Ajustement de la menace ex-régionale : non prise en compte du statut de menace VU en Lim car les effectifs sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 40, 64, 19, 87, 16, 17
Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 23, 87, 16, 17, 79
Elanus caeruleus (Desfontaines, 1789)	Ajustement de la menace : non prise en compte du statut de menace VU (basé sur les effectifs) du niveau national car les effectifs régionaux sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 33, 64, 16, 86
Emberiza calandra Linnaeus, 1758	Ajustement de la menace ex-régionale : non prise en compte du statut de menace VU en PC car les effectifs sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 33, 40, 64, 23, 87, 16, 17, 79
Emberiza cirrus Linnaeus, 1766	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : 40, retrait 64, 23, 87, 17, 79
Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 17, 79
Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 86
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 16, 17, 79
Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 64, 23, 87, 17, 79, 86
Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86
Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79
Hirundo rustica Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 64, 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86
Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	Ajustement de la menace : non prise en compte du statut de menace VU (basé sur les effectifs) du niveau national car les effectifs régionaux sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 23, 87, 16, 17
Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 47, 64, 87, 16, 17, 79, 86
Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 64, 23, 87, 16, 17, 79
Milvus migrans (Boddaert, 1783)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86
Motacilla alba Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 17, 79, 86
Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 40, 87, 16, 79, 86
Parus major Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 16, 17
Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17
Phasianus colchicus Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 47, 64, 23, 87, 16, 79
Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86

Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 47, 64, 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86
Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 64, 19, 87, 16, 17, 86
Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 16, 17, 79, 86
Pica pica (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 86
Picus viridis Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86
Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 47, 23, 87, 17, 79, 86
Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 47, 23, 87, 16, 17, 79, 86
Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 16, 17
Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Ajustement de la menace : non prise en compte du statut de menace VU (basé sur les effectifs) du niveau national car les effectifs régionaux sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 47, 19, 17, 79, 86
Sitta europaea Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 23, 87, 79, 86
Streptopelia decaocto (Frisvaldszky, 1838)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 87, 17, 86
Strix aluco Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : 33 retrait 40, 47, 19, 23, 87, 16, 79, 86
Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : 33, 40 retrait 19, 23, 16, 17
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 16, 17, 79
Sylvia communis Latham, 1787	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 64, 19, 23, 87, 16, 17, 79
Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 16, 17, 79
Turdus merula Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 16, 17
Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 17, 79, 86
Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 79, 86
Tyto alba (Scopoli, 1769)	Ajustement de la menace ex-régionale : non prise en compte du statut de menace VU en PC car les effectifs sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 33, 40, 64, 19, 87, 79
Upupa epops Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 64, 23, 87, 16, 17, 79, 86